

« *Liaison nationale restauration ferroviaire* »

16/06/09

POURQUOI SUD N'A PAS SIGNÉ L'ACCORD DE FIN DE GREVE

Si l'accord a satisfait les commerciaux de gare de Lyon lors de la dernière Assemblée Générale du 4 juin, (n'oublions pas que les revendications étaient différentes en fonction des sites), il n'en est pas de même pour d'autres sites, où les commerciaux n'ont pas trouvé dans cet accord d'avancées significatives les concernant. La reprise du travail a été votée avec difficulté et amertume à Montparnasse lors de l'AG du 5 juin, et aucune AG n'a été tenue à Lille par exemple, où la reprise a été annoncée ... par téléphone aux salariés-es.

- **L'accord n'est que suspensif du repiquage ainsi que des « dispositions relatives à la dénonciation des usages »**, en clair si aucun accord n'est trouvé entre les salariés et la Direction avant mi Août, tout peut rebasculer ; une épée de Damoclès en quelle que sorte
- SUD est également septique quant à la véritable volonté de l'ensemble des signataires de respecter sa signature au bas du document, l'avenir nous le dira.

L'Accord point par point :

- **3.5% et 7% d'intéressement, rétroactif à mars** : obtenu à l'arraché en lieu et place de la garantie de salaire 2008, qui était la base du cahier revendicatif de grève.
 - Augmentation acquise, et % redistribuable si les objectifs sont atteints en fin d'année.
 - Favorise en priorité les axes dits « porteurs », voire les commerciaux à l'individuel sur un même axe si les lignes de roulements ne sont pas bien équilibrées.
- **Construction des plannings** :

La planification revient à celle d'avant le 1^{er} mars, et ce jusqu'au 26/09. Durant cette période, des groupes de travail (demande de SUD) vont devoir plancher sur différents problèmes :

- 1) atteinte des « dispositions conventionnelles », en clair les 140h prévues dans l'Accord NRF
- 2) la manière de les atteindre : mixité partielle, semi-mixité, mixité totale ?
 - **Gare de Lyon** : l'axe Savoie qui concentre les « trains neige », a pendant les 5 mois de saison 1 A/R semaine de la même amplitude que l'A/R Nice ; l'axe Genève lui, va absorber cet été de nombreux A/R Perpignan sans encadrement de repos non plus, puisque tout s'est concentré sur l'A/R Nice.
 - **Montparnasse** : l'axe Sud Ouest revient également à des roulements serrés : en effet, les A/R Tarbes, Hendaye ou Toulouse (équivalant les A/R Nice) n'ont jamais été encadrés et parfois en fin de séquence de 4 jours travaillés.
 - **Sud a demandé lors des réunions le maintien des PS et FS**, sur lesquels la Direction n'a pas voulu s'engager, attention danger !!

SUD maintient sa proposition de référendum, sachant que les axes à faibles RMC ne seront pas vraiment concernés par l'augmentation de l'intéressement (Genève, Pays de Loire, site de Lille...), et que la mixité partielle actuelle ne sera pas non plus source d'une augmentation significative du dit intéressement : 0.5% de trois fois rien, resteront toujours ...3 fois rien et la pénibilité des gros allers retours risque d'être toujours la même pour les mêmes. **L'ensemble des commerciaux est concerné, tout le monde doit pouvoir exprimer son avis**, ce qui permettrait d'avoir une réelle base de travail, et que les participants de ces groupes de travail puissent parler en leur nom et non à leur place.

- Application de l'Accord NRF à l'ensemble des salariés de l'activité TGV : un vrai point positif !

➤ La non application de l'Accord aurait pu pousser la Direction à se débarrasser des anciens contrats au profit des nouveaux, et était aussi discriminatoire vis-à-vis des nouveaux embauchés (décision de la Cour de Cassation).

➤ Suppression de la clause d'atteinte d'objectif commercial : Puisque l'ensemble des problèmes qui ont une incidence sur les chiffres d'affaire ne sont pas pris en compte (et ne l'ont jamais été d'ailleurs : formations réduites, retard de moins de 50% du temps de trajet, dotations, recompléments, décalage des périodes de vacances scolaires, événements tels que Festivals, salons etc...), et que les commerciaux sont également tributaires du remplissage des trains, il était également discriminatoire d'appliquer cette clause.

- « Dans le but de rééquilibrer les relations sociales... », traduisez « dans le but de réduire la représentativité syndicale », une première réunion va être organisée dans la semaine afin renégocier un nouvel accord syndical. Le maintien du 3^{ème} CE - de province- est donc conditionné à un accord de baisse du taux de représentants syndicaux dans chaque Organisation... Cela présage de jolies empoignades, entre amis, bien sûr.... et s'il n'y a pas d'accord, les élections seront encore retardées...

La Direction s'est engagée par contre, si un accord est conclu, à suspendre l'application de la décision des Tribunaux d'Instances devant lesquels elle a contesté dès son arrivée l'ensemble des mandats des représentants (sauf ceux des permanents et demi permanents), sachant que la Direction vient d'être déboutée sur la gare de Lyon.

- « la Direction confirme sa volonté de casser les chainages.. »

Demande de SUD depuis les premières réunions de négociation, la mise en place des groupes de travail prévus doit se faire aussi rapidement que pour les autres, et devront aussi aborder les problèmes de dotations, standards et recompléments, avec la participation du service dotation. La progression de l'intéressement passe par la remise à plat de tous ces problèmes.

- Engagement de « se rapprocher de la SNCF pour tenter de reclasser les salariés éventuellement concernés par le plan social » :

Que de précaution de langage.....

➤ Reclassement oui, mais : quelles conditions, quels postes, car certains « anciens » de SES se souviennent encore des reclassements effectués au sein de la SNCF....

➤ Reste le problème des inaptitudes définitives pour lesquelles rien n'est envisagé pour le moment.

- Réparation du matériel bar : après l'intervention de SUD lors d'une réunion avec la SNCF, arguant que les AT étaient dus pour la grande majorité à ces problèmes, engendrant par la suite des inaptitudes, celle-ci s'est engagée par écrit auprès de la Direction ; « ça ne mange pas de pain » comme qui dirait...les ateliers de réparation voyant leurs effectifs diminuer régulièrement depuis des années, SUD, par l'intermédiaire des cheminots, saura lui rappeler régulièrement son engagement.... Il en va de l'intérêt de chacun.

Alors non, pour SUD, il n'y a pas de KO technique de la Direction dans cet accord de fin de grève, tout au plus un match nul, la balle au centre.

SUD tient par contre à remercier tous les grévistes pour leur engagement, leur implication, leur participation active au mouvement : distributions de café et de tracts aux voyageurs, AG, manifestations, fabrication de banderolles, communication et prise d'infos, relai des piquets de grève, etc...

Etre acteur de sa propre vie, ça c'est la vie...